

PUBLICATION N°13 / SEPTEMBRE 2023

LES FEMMES DANS LE MINISTÈRE DE DIRECTION

La Commission Théologique du Réseau Évangélique (COT) a été consultée, afin de proposer un texte résumant, d'une part, les deux principales positions théologiques au sujet des femmes et l'exercice d'un ministère de direction, et proposant d'autre part des pistes de dialogue et de collaboration entre les tenants d'une ou de l'autre opinion.

La COT a voulu un texte relativement court ; il va donc de soi que les diverses nuances au sein des deux grandes lignes d'interprétation des textes bibliques n'ont pas pu être développées.

La question des femmes dans le ministère de direction est d'ordre théologiquement secondaire. Elle n'est pas déterminante pour différencier un chrétien d'un non-chrétien. Les croyants qui adhèrent à l'une ou l'autre option cherchent tous à mettre en pratique le plus fidèlement possible les enseignements de la Bible, qu'ils considèrent tous comme étant la Parole de Dieu, pleinement inspirée et normative pour tout ce qui touche à la foi et à la pratique de la piété¹.

La quête d'unité entre enfants de Dieu ayant des avis différents sur les femmes dans un ministère de direction est donc impérative. Comme le dit l'adage attribué à quantité de théologiens au cours de l'histoire : « Pour les questions essentielles, unité ; pour les questions secondaires, liberté ; en toutes choses, charité. »

La COT prie et espère que le présent document permettra aux uns et aux autres d'avoir une rapide compréhension des enjeux du débat et des moyens de servir notre Seigneur dans un respect mutuel.

1. COMPLÉMENTARISME ET ÉGALITARISME : PRÉSENTATION

1.1 LE RÉCIT DE LA CRÉATION COMME FONDEMENT

Quelle est la place des femmes dans les ministères de direction de l'Église ? La question fait débat dans le monde évangélique. Les uns défendent une position dite « complémentarienne », les autres une position dite « égalitarienne ». Les premiers arrivent à la conclusion que les femmes n'ont pas de place dans les ministères de direction et les seconds que Dieu appelle les femmes à servir selon leurs dons, y compris dans les ministères de direction.

Les positions complémentarienne et égalitarienne trouvent leur ancrage dans le récit de la Création. Dans la Genèse, l'être humain se distingue des autres créatures. Aboutissement de l'œuvre de Dieu, il est habité par le souffle de Dieu et il est créé à son image.

¹ Cf. article 3 de la confession de foi du RE : « Nous croyons ... à l'inspiration divine et à l'autorité suprême des Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament qui constituent la Parole de Dieu sous forme écrite ; elles sont entièrement dignes de confiance ; » (<https://evangelique.ch/confession-de-foi/> consulté le 10.7.2023).

En Genèse 1, Dieu crée l'homme et la femme ensemble et il leur confie le même mandat (1.28). Genèse 2 raconte d'abord la création de l'homme, puis celle de la femme. Dieu dit qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul. Il crée une femme et la place à côté de l'homme (2.23). Elle est son aide, son vis-à-vis, son secours (2.18). L'homme et la femme partagent la même nature humaine tout en étant différents. Ils ont tous deux la même valeur intrinsèque. La Chute affectera la relation entre l'homme et la femme (Gn 3.16).

Arguments différents concernant le récit de la Création

La **position complémentarienne** lit une différenciation des responsabilités et des rôles dans le récit de la Création. Si l'homme et la femme sont égaux en dignité, ils n'ont pas la même fonction. Adam accueille la femme tirée de sa côte pour être à ces côtés, et la nomme 'אִשָּׁה, une forme féminine à la consonnance proche du masculin 'אָדָם, qui désigne l'homme (Gn 2.23). Ce jeu de mots souligne l'égalité homme et femme tout autant que leur altérité. Si Genèse 1.28 indique qu'homme et femme reçoivent le même mandat, Genèse 2 présente des tâches et des responsabilités différentes pour l'un et pour l'autre.

La vocation de l'homme est tournée vers l'extérieur (Gn 2.15, 19-20). Dieu lui demande de nommer les animaux et d'assujettir la terre. Nommer et assujettir sont des actes d'autorité confiés à l'homme. La vocation de la femme est définie par son rôle d'aide pour l'homme (Gn 2.18).

L'harmonie est parfaite entre Adam et Ève. La honte, la gêne et la discorde sont absentes et ils fonctionnent et s'épanouissent chacun dans le genre et le mandat qui leur est confié. Dieu dit que cet ordre est très bon (1.31). Égalité, altérité, différenciation de genre et de fonction entre homme et femme sont bien ancrées dans la Création avant la Chute.

Homme et femme ont donc été créés dans un but différent. Il est intéressant de voir que, bien que la femme ait péché la première (3.6), c'est l'homme que Dieu interpelle (3.9). C'est lui qui porte la responsabilité de ce que le couple a fait. Parce que c'est lui qui a reçu l'autorité.

Les conséquences de la Chute en Genèse 3 seront désastreuses, l'homme abusant de sa fonction de chef pour opprimer la femme. Les attentes (désirs) de la femme envers son mari ne seront pas comblées, car elles deviendront excessives.

Ces conséquences se font sentir aujourd'hui encore, tant dans l'autoritarisme abusif de certains hommes que dans des attentes féminines excessives.

La **position égalitarienne** souligne que la Genèse n'indique pas de différenciation de rôles et de responsabilités. Dieu crée en effet l'homme et la femme égaux et leur confie la même mission (Gn 1.28).

Genèse 2 doit être interprété à la lumière de ce qui précède. La femme est tirée du côté de l'Homme pour qu'ils soient en vis-à-vis. Le terme « aide » qui désigne le rôle d'Ève a le sens d'un « secours » apporté, qui n'implique aucune subordination. Ce terme est majoritairement utilisé pour décrire le secours apporté par Dieu à son peuple. Il ne consacre donc aucunement l'autorité de l'homme sur la femme (ou sur son épouse). Le texte utilise tour à tour le nom d'Adam pour désigner l'homme et pour désigner l'humanité. Après le péché d'Adam et d'Ève, Dieu interpelle l'humanité dans le jardin et tous deux, homme et femme, répondent.

Ce n'est qu'en Genèse 3 qu'une hiérarchie fonctionnelle due au péché s'immisce dans la relation. Celle-ci ne procède donc pas de la volonté de Dieu, mais du désordre causé par le péché.

1.2 LE SALUT EN JÉSUS-CHRIST

La **position complémentarienne** souligne qu'en Christ, hommes et femmes peuvent fonctionner en toute harmonie et selon les rôles et fonctions confiées par Dieu dès la création. La rédemption offerte en Jésus-Christ rétablit un juste fonctionnement. En Christ, l'homme et la femme ont la même valeur et la même dignité (Ga 3.27-28). Le salut et l'appartenance au peuple de Dieu sont pleinement ouverts aux hommes et aux femmes. Grâce à Christ, l'Église et le couple sont les lieux privilégiés où cette rédemption peut se vivre de manière concrète.

Les maris (Ep 5.22-24) et les anciens (1 P 5.2-3) sont appelés à pratiquer une autorité de service, à la manière de Christ (Mt 20.25-28). Ils sont ainsi appelés à servir de manière désintéressée et sacrificielle en vertu de l'autorité conférée.

La **position égalitarienne** souligne que Jésus est venu montrer ce à quoi ressemblait une juste relation de vis-à-vis avec les femmes. Celles-ci faisaient partie de son entourage proche. Il ne les a jamais renvoyées vers la maternité. Il ne leur a jamais demandé de s'adresser à leurs époux. Au contraire, il les a invitées à s'asseoir à ses pieds dans une position de disciple et à s'instruire (cf. la position de Marie écoutant l'enseignement de Jésus en Lc 10.38-42). Comme les hommes, elles ont été appelées à faire de toutes les nations des disciples en les enseignant et en les baptisant (Mt 28.19). Jésus a lui-même été oint par une femme (Mt 26.7) et il a confié la proclamation de la résurrection auprès des apôtres à Marie-Madeleine (Jn 20.11-18).

En Jésus, le salut est inauguré. Il se manifeste concrètement dans la réalité des hommes et des femmes qui l'entourent. À la place de la circoncision réservée aux hommes, Jésus instaure le baptême, accessible aux femmes et aux hommes, sans distinction.

L'Esprit du Christ est donné aux hommes comme aux femmes le jour de la Pentecôte et au-delà, pour équiper l'Église en vue de sa mission (Ac 2). Non sans surprise, Lydie (Ac 16) dirige une maison de prière et des enseignantes comme Priscille (Ac 18.2-26 ; 1 Co 16.19 ; Rm 16.3) ainsi qu'une apôtre, Junia (Rm 16.7), sont appelées pour servir le Christ conjointement avec les hommes.

En Christ, souligne l'apôtre Paul, « *il n'y a plus ni homme, ni femme* » (Ga 3.28). L'apôtre ne nie pas la différence entre les sexes mais il refuse toute discrimination entre les hommes et les femmes.

1.3 LA PREMIÈRE ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS (1 Co 11 ; 1 Co 14.34)

Un texte, 1 Co 14.34 (« *Que les femmes se taisent dans les assemblées.* »), a fait couler beaucoup d'encre : pourquoi les femmes doivent-elles garder le silence dans l'Église ?

Paul envisage sans problème que les femmes puissent prier et prophétiser dans le cadre du culte (11.4-5). Il reconnaît donc aux femmes le droit à la parole pour la prophétie. Pour corser le tout, Paul dit que la prophétie contient une part d'enseignement, d'instruction (14.19).

Il convient de replacer ce verset dans le cadre plus global de l'épître.

Pour **les complémentariens**, Paul aborde la question des rapports entre homme et femme, dans le couple et dans l'Église. L'apôtre affirme que l'homme est le chef de la femme, comme Christ est la tête (chef) de l'homme. (1 Co 11.3). La notion d'autorité apparaît ici clairement, avec une analogie trinitaire qui contribue à renforcer l'idée que les fonctions sont différentes. L'égalité en valeur demeure.

Les égalitariens soulignent que la préoccupation de Paul concerne l'ordre du culte et non la structure du couple. Le texte ne propose pas une hiérarchie (comme Paul semble le faire en 1 Co 12.28) mais exprime l'ordre chronologique de la création : de Christ vient l'homme, de l'homme vient la femme. Le mot « tête » n'est pas à comprendre comme « chef » mais comme « source » ou « origine ». Comme Paul le dit lui-même : homme et femme dépendent mutuellement l'un de l'autre. La femme a certes été tirée de l'homme, mais l'homme naît de la femme ! (1 Co 11.11-12).

1.4 LA PREMIÈRE ÉPÎTRE À TIMOTHÉE (1 Tm 2.12)

Pour la **position complémentarienne**, ce texte renvoie au récit de la Création où homme et femme sont interdépendants, mais avec un rôle et une fonction différente au sein du couple et de la famille.

Les propos de Paul en 1 Tm 2 sont à mettre en relation avec le chapitre suivant (3.1-7), qui traite du ministère masculin de direction dans l'Église.

Ce verset regroupe deux propositions : « enseigner » et « prendre autorité ». Sont-elles indépendantes ou liées ? Certains complémentariens distinguent ces deux propositions et les considèrent comme deux activités distinctes. Pour eux, la référence de Paul à l'ordre créationnel ne sert pas de support à deux interdictions, mais à une seule : celle d'exercer l'autorité sur les hommes. Paul interdit aux femmes, de façon universelle et permanente, de prendre autorité sur l'homme.

D'autres complémentariens soulignent que les deux propositions « enseigner » et « prendre autorité » ne forment qu'une seule idée. Les femmes devraient donc s'abstenir des deux activités.

La **position égalitarienne** insiste sur le fait que cette épître est écrite dans un contexte d'hérésies. Des femmes spécifiques enseignent des erreurs à l'Église d'Éphèse. La réaction de Paul aurait-elle été différente si l'hérésie était venue d'un homme ?

Ce qui est dit ici est qu'il est interdit d'enseigner « en dominant » (*authentain*). Le verbe utilisé est unique et n'est pas celui utilisé pour parler d'autorité (*exousia*) ailleurs le Nouveau Testament.

La conjonction *oude* (« et ne ... pas ») utilisée par Paul exprime partout ailleurs une même idée : les femmes d'Éphèse utilisaient un enseignement hérétique pour dominer les hommes. Le but de l'apôtre est de limiter la propagation de faux enseignements.

L'enseignante dont il est question dans ce texte manquait-elle de formation ?

Comme l'indique Paul au verset 11, il est nécessaire que les femmes qui manquent d'instruction s'instruisent. Elles seront alors en mesure d'enseigner de façon appropriée.

Dans le récit de la création de Genèse 2, une situation similaire est décrite. Alors qu'Ève n'a pas reçu les commandements de Dieu, elle s'est laissé tromper par le serpent. Elle n'avait pas encore été créée quand les instructions avaient été données à Adam (Gn 2.16-17). Les femmes ne sont pas plus vulnérables par nature : Paul parle ici d'un manque d'instruction. Une femme, une fois instruite (cf. 1 Tm 2.11), est en mesure d'enseigner la vérité. Hommes et femmes doivent exercer l'autorité confiée par Dieu sans esprit de domination.

Conclusion

Aujourd'hui tous s'accordent pour dire que femmes et hommes sont égaux en valeur et en dignité. La position est pourtant récente dans l'histoire de l'Église.

Les **complémentariens** insistent sur la différence entre hommes et femmes. L'Église est appelée à manifester l'ordre créationnel en témoignant de manière visible de la différence entre hommes et femmes. Il ne s'agit pas d'une échelle de valeur, ni de prééminence de l'homme sur la femme, mais d'une invitation à vivre heureux dans un service réciproque et harmonieux, selon les sages desseins de Dieu. Hommes et femmes sont donc appelés à travailler ensemble dans l'Église dans une complémentarité enrichissante et en fonction de leur appel distinct spécifique. Les rôles ne sont pas interchangeables.

Pour les **égalitariens**, hommes et femmes sont appelés à travailler ensemble dans l'Église. Leur complémentarité est enrichissante mais sans distinction spécifique concernant leur appel. L'ordre créationnel qui raconte la création de l'homme puis de la femme est chronologique, mais pas hiérarchique. L'Esprit accorde librement ses dons à la communauté, selon ses besoins. Il appelle des hommes et des femmes à servir dans des rôles d'enseignement et de direction.

2. LES POINTS D'ACCORD ESSENTIELS

Au final, les deux positions présentées ci-dessus aboutissent à des conclusions très différentes quant à l'exercice de certains ministères et à la notion d'autorité.

Pour les **complémentariens**, les rôles de direction dans l'Église, anciens, enseignants et pasteurs, sont réservés aux hommes – ces rôles sont fondés sur la différence créationnelle entre les deux sexes, considérée comme établie lors de la Création.

Pour les **égalitariens**, il n'y a pas de rôles réservés spécifiquement aux hommes ou aux femmes, chacun est appelé à servir l'Église selon ses dons et ses capacités – les différences entre hommes et femmes ne se déclinent pas sur un mode hiérarchique à sens unique de l'homme sur la femme.

Cependant, il y a **plusieurs points d'accord entre les deux positions**, dont certains ont déjà été mentionnés. Il nous paraît important de les souligner ici :

- **Sur le plan herméneutique et/ou épistémologique et/ou des présupposés** (ce qui fonde la connaissance, et donc la foi et la pratique chrétiennes), les deux positions sont ancrées dans le désir sincère de suivre ce qu'enseignent les Écritures, comprises comme Parole de Dieu², et présentent une argumentation théologique construite. Complémentariens et égalitariens cherchent tous à faire la volonté de Dieu. Il s'agit donc d'écarter la simplification rapide qui dirait que « la Bible est claire à ce sujet » !

- **Sur le plan créationnel**, hommes et femmes sont créés à l'image de Dieu et sont égaux en valeur et en dignité. L'image de Dieu n'est pas monopolisée par un des deux sexes.

En Gn 1.27, l'être humain (« le *'adâm* », qui ne désigne pas ici l'homme en tant que mâle, mais l'humanité), créé à l'image de Dieu, est présenté comme un pluriel des deux : « mâle et femelle il *les* créa ».

Si cette conviction est aujourd'hui répandue, il n'en a de loin pas toujours été le cas dans l'histoire de l'Église ! Bien au contraire. Avec Wayne Grudem, nous confessons que « les Églises

² Cf. l'article 3 du RE, évoqué en note plus haut.

évangéliques n'ont pas toujours reconnu cette parfaite égalité entre hommes et femmes, ni considéré que les femmes avaient la même valeur que les hommes³. »

Il faut toutefois noter que le postulat d'égalité entre l'homme et la femme n'a pas les mêmes implications pour l'une et l'autre positions : il ne résout pas le débat, qui se situe au niveau d'une hiérarchie de fonction – à sens unique ou non – entre l'homme et la femme.

- **Sur le plan de la rédemption**, hommes et femmes ont accès au même salut et aux bénédictions qui en découlent.

Entre autres, les deux genres reçoivent le même Esprit, et sont appelés « enfants de Dieu ».

En Christ, « *il n'y a plus ni homme ni femme* » (Ga 3.27) : si les égalitariens et les complémentariens ont un avis différent quant à l'application de cette vérité biblique au rôle des femmes dans l'Église, ils s'accordent au moins sur le fait que le salut place les deux sexes au même niveau de dignité.

- **Sur le plan du ministère**, les deux positions conviennent que les femmes sont aussi sujettes à une vocation de service, notamment la mission de Jésus : « *Allez donc auprès des gens de tous les peuples et faites d'eux mes disciples*⁴. » (Mt 28.19).

Au-delà de ce mandat missionnaire, égalitariens et complémentariens sont d'accord que les femmes peuvent exercer divers ministères dans l'Église (diaconie, exercice des dons spirituels, etc.).

On pourrait même considérer qu'une perception plus collégiale du service dans l'Église – se distanciant de la traditionnelle monarchie pastorale – amènera *en pratique* certains complémentariens à atténuer l'idée d'autorité masculine exercée sur les femmes.

- **Égaux ne signifie pas interchangeable**.

Valérie Duval-Poujol commente Gn 1.27, déjà évoqué ci-dessus :

Ici, dans la Genèse, le texte biblique, en utilisant des termes concrets sexués « mâle et femelle », pose que l'ensemble de la personne, du psychisme, va se vivre de façon différente pour un homme et pour une femme. Leurs émotions, leur rapport au monde, sont en lien avec cette dimension sexuée, mâle ou femelle⁵.

Les égalitariens devront ici veiller à ne pas gommer de manière excessive les différences entre les sexes au point de prôner une forme d'androgynie qui viendrait heurter les nuances présentées par la révélation biblique.

La nature de cette différenciation est toutefois le sujet d'une autre série de débats complexes, que le présent document ne peut aborder, par limite de ses objectifs et de la place qui lui est accordée.

³ Wayne A. Grudem, *Théologie systématique. Introduction à la doctrine biblique*, coll. Ouvrages de Référence, Charols, Excelsis, 2010, p. 1032.

⁴ La seconde partie du mandat (« ... baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et enseignez-leur à mettre en pratique tout ce que je vous ai prescrit. » Mt 28.19b-20) pourrait toutefois être l'objet d'une divergence de vues.

⁵ Valérie Duval-Poujol, « La tragédie des violences conjugales dans les milieux chrétiens : étude de textes bibliques », Les cahiers de l'École pastorale HS 21(4/2020), p. 46.

3. FEMMES DANS LE MINISTÈRE : APPLICATIONS CONCRÈTES

3.1 SELON LA POSITION COMPLÉMENTAIRE

Quelle place pour une femme dans une Église complémentarienne ?

Du point de vue complémentarien, l'homme et la femme ont été créés à l'image de Dieu pour se compléter mutuellement. L'égalité, Dieu l'a voulue dans la différence, et celle-ci est réjouissante. L'Église a besoin de l'apport de chaque femme et de chaque homme !

Des rôles différents pour les hommes et les femmes

Les rôles des hommes et des femmes ne sont toutefois pas interchangeables. L'ordre créational mentionné dans le second chapitre de la Genèse revêt une grande importance parce qu'il reflète la position d'Adam – qui nomme, exerce son autorité et protège – et celle d'Ève, qui prend soin, vient en aide et apporte son soutien à l'homme.

L'être humain, qu'il soit homme ou femme, reçoit certes le même appel au salut, ultimement l'objectif de glorifier Dieu ; cependant Dieu assigne à chaque sexe une tâche et une fonction différente.

La femme est placée sous la protection de l'homme. Ce qui n'indique pas une faiblesse ou un manque d'aptitude, au contraire. La femme joue un rôle unique, qui lui permet de glorifier Dieu et de lui ressembler en tant que femme, en tant qu'aide. Dieu, lors de la Création, a prévu que cette protection de l'homme envers la femme soit caractérisée par le respect et la bienveillance.

Qu'en est-il de l'autorité ?

L'homme reçoit l'autorité et il l'exerce parce qu'il en a reçu le mandat.

L'autorité est toujours liée au service, elle n'est jamais autoritaire.

Le rôle de direction, dans l'Église (les pasteurs et les anciens) et dans le couple (le mari), est confié à certains hommes. Cependant, tous les hommes ne sont pas appelés à diriger et chaque homme n'a pas forcément autorité sur les autres femmes. Les structures d'autorité dans la Bible montrent que les anciens exercent collégalement leur autorité sur l'Église et que le mari a autorité sur son épouse.

Paul envisage le cas de femmes diaconesses, mais il n'envisage pas que des femmes puissent exercer la fonction d'ancien ou pasteur, qui sont avant tout des fonctions de direction, impliquant un service d'autorité (1 Tm 3.1-7).

La métaphore de la famille est utilisée pour parler de l'Église. Dans celle-ci, il doit y avoir un ordre semblable à celui qui existe dans le couple : de même que le mari est le chef de son épouse, c'est à des hommes qu'il revient d'exercer la fonction de dirigeant dans l'Église.

Qu'en est-il de l'enseignement ?

Il y a des occasions légitimes où des femmes ouvriront leur Bible et instruiront des hommes, comme le fit Priscille avec son mari Aquilas quand ils instruisirent Apollos (Ac 18.26). Le couple fonctionnait ensemble et Priscille agissait donc sous l'autorité de son mari.

Dans certaines Églises, une femme peut donner l'enseignement à l'école du dimanche, apporter un message dans le cadre d'une cellule de prière, témoigner de sa foi publiquement, animer la louange, etc., si elle le fait sous l'autorité des anciens de la communauté. Lorsque l'Église entière est rassemblée (contextes de 1 Tm 2 et 1 Co 11-14), une femme qui prend la parole avec autorité est considérée comme s'opposant à l'ordre créationnel. La différenciation selon le contexte est la plus fréquente même si certains complémentariens contestent tout enseignement de femmes à des hommes.

L'enseignement dispensé à l'Église entière est un exercice de l'autorité et seuls certains hommes sont autorisés par Dieu à le faire.

Qu'apporte la féminité à la vie de l'Église et comment peut-elle s'y exprimer ?

L'histoire de la création relate comment Dieu a créé la femme, la dernière de ses œuvres. Il a doté la femme d'un sens relationnel. C'est sa force, sa caractéristique et sa beauté. Générosité, paix, intuition, attention, affection, sont des aspects tellement précieux et utiles à l'Église !

Les femmes ont le champ libre à une multitude d'initiatives et d'activités.

Les femmes sont invitées à déployer toutes leurs ressources personnelles, dans le cadre défini par les textes bibliques cités.

Dans le Nouveau Testament, des femmes fonctionnent comme diaconesses, évangélistes, maîtresses de maison ; hospitalières, elles s'occupent des veuves et des orphelins ; généreuses, elles contribuent largement aux besoins de l'œuvre, elles sont des femmes de prière avec une foi puissante.

Dans la plupart des Églises, elles peuvent ainsi enseigner les femmes, les enfants ainsi que dans le cadre de petits groupes lorsque l'Église entière n'est pas rassemblée. Une femme qui en a les capacités a de multiples occasions d'exercer un don d'enseignement.

3.2 SELON LA POSITION ÉGALITARIENNE

S'il n'y a pas de hiérarchie fixe entre hommes et femmes, les ministères de direction⁶ ne sont pas liés au genre de la personne.

Au lieu d'être liée à la nature d'une personne (typiquement à son genre) et donc permanente et unidirectionnelle, la *soumission volontaire* se fonde sur le discernement des dons et des compétences. Elle reconnaît les rôles de direction et se soumet à eux, afin qu'ils puissent s'exercer avec efficacité. Elle est un choix de la personne qui se soumet (à l'exemple du Christ, cf. Ph 2.5-8), et non une exigence de la personne qui dirige.

La soumission est aussi *mutuelle* : « *Soumettez-vous les uns aux autres.* » (Ep 5.21). Elle implique tout autant la soumission des hommes aux femmes que des femmes aux hommes.

⁶ Typiquement, l'enseignement (en particulier à des hommes adultes), l'administration des sacrements (baptême et Cène) ou la présidence d'un conseil pastoral. Nous n'entrerons pas ici trop dans les détails d'organisation ecclésiale, vu leur diversité dans le monde évangélique ; nous proposons plutôt des « lignes-forces » qu'on peut associer à une conception égalitarienne des ministères. Notamment sur les définitions et appellations des divers ministères et services ou leur nombre.

Tout service dans l'Église se pense ainsi sous l'angle d'une redevabilité envers la communauté discernante. Un ministère, donné par l'Esprit-Saint, est reconnu par l'assemblée des croyants : d'abord par l'Église locale – mais on peut penser aussi à un groupe délégué de ses responsables (par ex. conseil pastoral) ou aux pairs de la personne, appelés à un service comparable (par ex. pastorale de fédération).

L'autorité spirituelle d'une servante ou d'un serviteur de Dieu repose sur sa fidélité au Christ et à l'enseignement des Écritures – souvent résumé dans une confession de foi.

L'autorité est donc toujours une autorité de référence : personne ne la possède de manière autonome ni n'est « intouchable⁷ ».

Ni le genre, ni l'ethnie, ni la culture, ni la classe sociale, ni les titres (académiques, politiques ou religieux⁸) n'entrent en considération pour déterminer l'autorité spirituelle de la personne. L'affirmation « *Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ.* » (Ga 3.28), souligne que les discriminations, respectivement dues à l'ethnie, à la culture, au statut social ou au genre, sont abolies entre croyants.

La lecture égalitarienne de ce texte voit une application qui dépasse la seule question du salut. D'autant que, pour les différences ethnoculturelles ou sociales, les deux positions étendent son application aux responsabilités dans l'Église : personne ne considère que l'origine ethnoculturelle ou la classe sociale qualifie ou disqualifie en elle-même pour le service de Dieu. Pourquoi le fait d'être un homme ou une femme serait-il alors en soi une raison de qualification ou de disqualification ?

La position égalitarienne encourage logiquement une organisation collégiale et déléguée des responsabilités dans l'Église – en contraste, par exemple, avec une « monarchie de droit divin » empêchant la redevabilité. Dans le cas du ministère, une femme n'a pas à se soumettre automatiquement à un homme en responsabilité en raison de son genre.

Cette collégialité n'exclut pas des mandats de direction spirituelle et organisationnelle impliquant une certaine latitude d'action et d'initiative ; mais ils sont toujours soumis au regard de la communauté discernante – et, de manière ultime et essentielle, au Christ, seul Seigneur de l'Église.

Un défi de la position égalitarienne est de développer un équilibre dynamique, où l'exercice du ministère n'est pas d'un côté étouffé par le contrôle communautaire, ni de l'autre exercé sans redevabilité envers les autres.

Autre défi : si une communauté décide de reconnaître les femmes dans des ministères qui leur étaient auparavant refusés, elle devra, d'une part, toujours considérer les qualifications au service en fonction des dons et de la formation de la personne, indépendamment de son genre ; d'autre part, elle ne devra pas rendre plus difficile et compliqué l'exercice d'un ministère pour une femme que pour un homme.

⁷ L'exemple de Paul, reprenant Pierre pour sa compromission avec l'aile judaïsante de l'Église naissante (Galates 2.11-14), manifeste la réalité d'une redevabilité, même de la part d'un des trois principaux apôtres fondateurs (« *considérés comme des colonnes* » v. 9).

⁸ Dans ce sens, en Philippiens 3.4-7, Paul énumère tous les « atouts » qui auraient pu le qualifier selon des critères humains, mais qu'il considère comme des « déjections/détritus » : ses origines juives, sa formation théologique et sa pratique stricte du judaïsme. Il ne les renie pas (qui lui permettront d'être le brillant théologien qu'il est), mais ils ne sont pas qualifiants pour déterminer sa vocation et son statut de chrétien.

4. QUELS LIENS AVEC LA SOCIÉTÉ ? RUPTURE ET CONFORMISME

« *Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence.* » (Rm 12.2), exhortait l'apôtre Paul.

Le siècle présent, comme tous les siècles précédents, affirme son lot d'idées prétendument indiscutables. Les chrétiens vivent dans le monde et baignent donc dans leur culture sans toujours réaliser à quel point leur esprit a été façonné par l'esprit du temps. L'Écriture est le lieu où l'Église peut vérifier ce qu'elle croit et consolider les fondements sur lesquels elle construit.

Y a-t-il des convergences possibles avec les évolutions sociétales de ces dernières décennies ? Les questions ont changé mais le texte demeure.

Y a-t-il des aspects qui sont passés inaperçus dans la lecture des textes à cause de certaines idéologies du passé ? Là aussi, le texte continue de faire référence.

Prenons l'image de deux trains. L'un, les idéologies diverses et variées des féminismes séculiers, et l'autre, celui de l'Église. Chacun d'eux a une destination et un objectif différents.

Pour le féminisme, la destination sera atteinte lorsque l'égalité humaine sera achevée sur les plans économique, social, juridique, etc. Cependant, cette destination à elle seule ne saurait satisfaire ceux qui se placent dans une relation de soumission à l'autorité de l'Écriture.

Le train de l'Église, lui, arrivera à destination lorsque « *la volonté de Dieu sera faite sur terre comme au ciel*⁹ », lors du retour du Christ en gloire et de l'établissement de son règne. En d'autres termes, il se focalise d'abord sur Dieu et son plan de salut pour l'humanité.

Ces deux trains n'ont pas la même destination mais ils s'arrêtent à des stations communes : l'égalité en dignité et en valeur de chaque personne ; mais aussi la volonté que chacun et chacune trouve sa place dans une complémentarité ; un vivre-ensemble harmonieux et respectueux de ceux et de celles qui s'y trouvent ; une solidarité et un respect mutuel. Les itinéraires des deux trains n'ont pas les mêmes destinations, ni toujours les mêmes gares.

Les évolutions récentes de la société ont apporté leur lot de changement à l'Église : de plus en plus de femmes se forment en théologie et apportent leur regard sur les textes ; les Églises ont aussi davantage l'expérience de situations où les femmes sont en position d'autorité. Ces perspectives renouvelées permettent d'interroger le texte avec de nouvelles questions et d'envisager de nouveaux possibles dans la pratique.

Pour construire de façon durable, l'Église doit privilégier un aller-retour fertile entre les textes et le contexte actuel.

L'Église se perd-elle dans des idéologies modernes comme l'affirment certains ?

Ou redécouvre-t-elle son appel grâce aux nouvelles perspectives, comme l'affirment d'autres ?

Le chemin le plus fidèle se construit « la Bible dans une main, et le journal dans l'autre », comme le suggérait Karl Barth.

*Pour la COT du Réseau Évangélique,
Charles Burgunder, Marie-Noëlle Yoder, Nathalie Riard et Robin Reeve.*

⁹ Cf. Mt 6.10.